

**Nouvelle circulaire sur la formation des enseignants  
spécialisés :**  
**DES MILLIERS D'ÉLÈVES EXCLUS  
DE L'ÉCOLE INCLUSIVE !**

**Le Ministère de l'Éducation Nationale s'apprête à publier une circulaire qui mettra fin à l'aide spécialisée apportée par les Rééducateurs de l'éducation nationale dans le cadre des RASED, aux élèves rencontrant des difficultés d'adaptation à l'école, en l'absence de trouble ou de handicap. Cette circulaire sera présentée au Conseil supérieur de l'éducation le 26 janvier prochain.**

Devenir élève, c'est accepter de se conformer à des règles, des lois, liées à la vie en collectivité, c'est accepter d'apprendre selon une culture, des codes, qui ne sont pas ceux de la maison, c'est aussi prendre le risque de se tromper, d'être confronté au regard des autres... **Or, il existe des enfants qui, à un moment de leur scolarité, en l'absence de troubles ou de handicap, ou malgré le recours à des aides extérieures à l'école, ne parviennent pas à répondre à ces exigences et à mobiliser leur pensée de manière efficace pour devenir élèves.** Certains de ces enfants, « les inclassables », ne peuvent pas se saisir des aides qui leur sont proposées en classe et se trouvent en grande difficulté à l'école.

**Au sein de l'école française, un dispositif nommé RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés), prend en compte la situation de ces élèves pour leur apporter une réponse originale et individualisée, en complémentarité avec le travail de l'enseignant de la classe et dans une réflexion conjointe.**

Ce qui agite ou inhibe l'enfant, ce qui l'empêche d'apprendre, ne peut pas être évoqué et travaillé au milieu de la classe. Le rééducateur, professionnel formé pour ce travail spécifique, propose un accompagnement ajusté à chaque situation singulière, dans un temps bien déterminé, et un espace sécurisé. L'enfant peut alors trouver, à son rythme, ses chemins pour se construire en tant qu'élève.

**La nouvelle circulaire**, relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI), **s'attaque à nouveau à l'identité et aux pratiques des enseignants spécialisés des RASED** dont elle prévoit de modifier profondément les missions.

En réalité, ce sont les fondements d'une école pour tous que ce texte vient bousculer :

- **par la confirmation d'une tendance à la médicalisation de l'échec scolaire**
- **par le renforcement du tout protocole et la promotion des « valisettes » pédagogiques**
- **par la fin de l'aide spécialisée apportée en dehors de la classe, dans un lieu dédié**
- **par la mise en œuvre d'une formation paradoxalement dé-professionnalisante pour les rééducatrices et rééducateurs de l'éducation nationale.**

Construire une école, puis une société inclusive ne demande pas que de bonnes intentions, cela demande une réflexion en profondeur sur le sens qu'on lui donne, sur la manière de s'y prendre, sur les moyens dont on dispose pour la mettre en œuvre, cela demande aussi de se concerter avec ceux qui en seront les artisans. Or, les concepteurs de la nouvelle circulaire n'ont pas pris en compte les remarques que nous soulevions et aucune de nos recommandations ou propositions ne figure dans le nouveau texte.

**A l'heure où les politiques prônent la concertation et le dialogue comme des vertus essentielles de la démocratie, comment interpréter le fait que nous soyons mis devant le fait accompli, et ce faisant, méprisés plutôt que consultés ?**

Nous, rééducatrices/teurs, sommes scandalisé(e)s par ces perspectives qui vont faire de notre métier de la relation d'aide une profession d'observateur, de concepteur de dispositifs-clés en main pour nos collègues et de prescripteurs de soins médicalisés ! Ces évolutions s'inscrivent dans la continuité des réformes faites par le gouvernement précédent. Elles aggravent les tendances de fond d'une école déshumanisée.

**Les enfants qui rencontrent des difficultés à l'école seront adultes demain. Nous leur devons mieux qu'une école qui nie la part de l'affectif au profit de la norme, et qui privilégie mesures, indicateurs, expertise, en congruence avec une société de la compétition.**

Pour nous contacter :

[www.fnaren.fr](http://www.fnaren.fr)

Fanny APFELDORFER,

Membre du Bureau national secteur communication

[fanny.apfeldorfer@fnaren.asso.fr](mailto:fanny.apfeldorfer@fnaren.asso.fr)